



Conférence internationale

22 et 23 septembre 2010

Quel projet de société pour demain?

Coopératives, mutuelles et territoires:
Enjeux, défis et alternatives

Centre des congrès de Lévis



Pour que les coopératives bâtissent un monde meilleur

Les suivis de la conférence internationale *Quel projet de société pour demain ?*

Par Marie-Joëlle Brassard, Directrice de la recherche et du développement
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité

Le 18 Décembre 2009, l'ONU proclamait 2012 *Année internationale des coopératives*. Ce geste est significatif et éloquent. Par cette résolution, l'ONU reconnaît le modèle d'entreprise coopératif comme un facteur majeur dans la réalisation du développement économique et social. En ce sens, l'année internationale des coopératives concerne tous les acteurs de la société : les gouvernements, les institutions, les coopératives, les intervenants du monde syndical, environnemental, du monde communautaire, des universités, des organisations impliquées dans le développement social et économique. Bref, tous sont invités à soutenir le développement et la croissance des coopératives et ce, dans le monde entier.

Le thème de l'Année internationale des coopératives est aussi révélateur de sens. Il fut choisi avec discernement dans le contexte mondial que l'on connaît : *Les coopératives, entreprises pour un monde meilleur !* Certes, ce thème nous ramène au pourquoi, aux choix que nous avons à poser pour définir l'avenir. Mais bien plus, il renferme, en toile de fond, un état de situation, une évaluation du monde où nous vivons. Nous avons besoin de plus solidarité, de plus d'équité, de plus de démocratie, d'un monde où la responsabilité va de pair avec la capacité d'action et de prise en charge. En ce sens, je me rappelle quelques propos dérangeants émis par le conférencier Igor Vocatch du Bureau international du travail (BIT) lors de la conférence internationale qui nous révélait ceci : 500 entreprises détiennent 47 % du Produit intérieur brut mondial, 400 familles gagnent autant que 3 milliards de personnes. Ce n'est pas tant la création de richesse qui pose problème comme le fait de la redistribuer équitablement.

Lors de la conférence internationale, nous nous sommes questionnés sur le monde dans lequel nous vivons. La Conférence internationale, les 22 et 23 septembre dernier, a permis de tracer les contours du monde dans lequel nous vivons en éclairant certains enjeux et défis qui sont les nôtres, notamment, la transformation du rôle de l'État, la crise écologique et environnementale, l'accroissement des inégalités, etc. Ces enjeux ont des effets et des impacts observables et concrets dans nos milieux de vie. Une première tâche en cours de réalisation est la production d'un ouvrage synthèse qui sera une référence de base portant sur le contenu des différents enjeux traités lors de la Conférence internationale. Cet ouvrage, qui sera disponible dans quelques mois, illustrera par des exemples concrets, comment les coopératives peuvent être des solutions en réponse aux crises et aux défis qui les sous-tendent.

Dans la prochaine année, nous aurons à nous préparer à vivre, et à faire vivre l'année internationale des coopératives.

L'heure est donc à la mobilisation dans les régions. L'année internationale des coopératives est cette rare occasion pour contribuer à transformer le monde qui nous entoure. Par leur participation et leurs décisions, « le monde » de nos régions donnera le ton au modèle de développement coopératif.

Le premier pas à franchir pour que l'ensemble des acteurs soit contributif et soutiennent le développement et la croissance des coopératives consistera à faire connaître les coopératives et les mutuelles. Les façons de le faire appartient aux acteurs de chaque région, en fonction des leaders impliqués, des particularités de chaque milieu, des enjeux et des défis qui les touchent. Comme le soulignait à juste titre Jean-François Lisée, ce qui est important, c'est de *nous rendre visible*. Cela signifie que pour chaque région, tous les leaders -syndicaux, agricoles, municipaux, communautaires, universitaires, etc.-, devront être mis à contribution et engagés concrètement dans le développement coopératif et mutualiste de chaque région.

Différents outils seront conçus pour soutenir les acteurs des régions qui le veulent, à initier leurs propres démarches de mobilisation selon la forme qui leur convient. Pour le moment, gardons à l'esprit que l'objectif consiste d'abord à assurer un rayonnement des coopératives et des mutuelles auprès et avec tous les acteurs et leaders de nos milieux, à les impliquer pour réfléchir ensemble des orientations et des actions à entreprendre pour que les coopératives et les mutuelles participent à bâtir un monde meilleur. Que sont les coopératives et les mutuelles ? Comment sont-elles une réponse aux enjeux et aux défis de nos régions ? En quoi nos coopératives et mutuelles sont-elles différentes ?

Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité fait de cette démarche de mobilisation des régions, une priorité. Le Forum coopératif 2011 sera alors une occasion de nous rencontrer et de démarrer cette démarche sur un bon pied.